



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 MAI 2019

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRE du 07 août 2015 crée, en article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour la Communauté de Communes. Elle sera, comme le compte administratif 2018, disponible sur le site internet de la Communauté de Communes.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS	
- COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - PRESENTATION TOUS BUDGETS	3
- BUDGET PRINCIPAL – LES RESULTATS & LES GRANDES MASSES BUDGETAIRES	4
RETROSPECTIVE 2013 – 2018	
- BUDGET PRINCIPAL – LE CONTEXTE	5
- BUDGET PRINCIPAL – LE BILAN FINANCIER	6
COMPTE ADMINISTRATIF 2018	
- BUDGET PRINCIPAL – SECTION DE FONCTIONNEMENT	8
- BUDGET PRINCIPAL – SECTION D’INVESTISSEMENT	10
- LA DETTE	12
LES RATIOS LEGAUX	13
LES BUDGETS ANNEXES	
- BUDGET ORDURES MENAGERES	14
- BUDGET TRANSPORTS URBAINS	14
- BUDGET REGIE ASSAINISSEMENT – RAVCMB	15
- BUDGET REGIE EAU – O2VCMB	15

INTRODUCTION

Le compte administratif retrace l’ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l’exercice. Il fait ressortir la situation des crédits consommés à la clôture de l’exercice ainsi que les restes à réaliser. Son approbation constitue l’arrêté des comptes du budget principal de la Communauté de Communes et de ses budgets annexes.

Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier, à l’exception du budget Régie Assainissement – RAVCMB et du budget Eau - O2VCMB où il est émis une réserve par la collectivité (absence de reprise des résultats de clôture 2017 des budgets Assainissement DSP et Eau DSP, ainsi que l’absence de comptabilisation d’une échéance de prêt (août 2017) sur le budget Régie Assainissement – RAVCMB.

En 2018, la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont Blanc dispose de 5 budgets :

- Le Budget Principal
- Le Budget Ordures Ménagères
- Le Budget Transports Urbains
- Le Budget Régie Assainissement
- Le Budget Régie Eau

A compter du 1^{er} octobre 2018, le périmètre du budget de la communauté de communes a été modifié suite :

- Au transfert de la compétence activités nordiques et pistes de ski de fond (Délibération du Conseil Communautaire du 18 juillet 2018).

LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

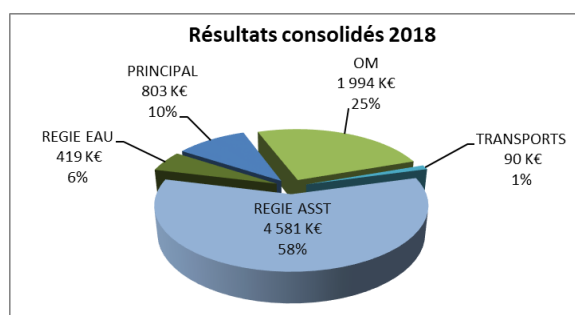
COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - PRESENTATION TOUS BUDGETS

(Budgets : Principal, Transports Urbains, Ordures Ménagères, Régies Eau et Assainissement)

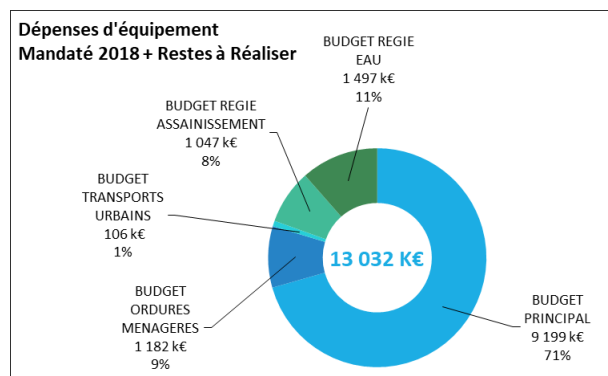
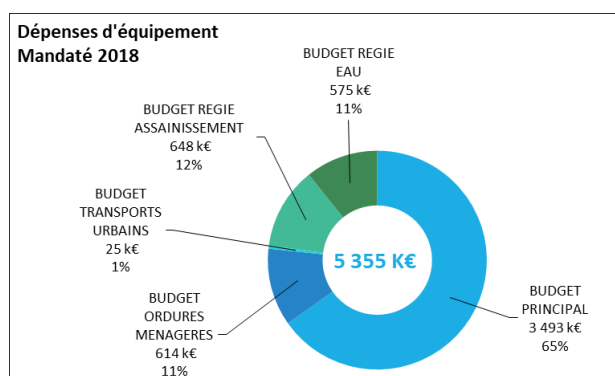
BUDGET PRINCIPAL	
RESULTAT	803 K€
EPARGNE DISPONIBLE	1 758 K€
INVESTISSEMENTS	9 199 K€
(dont Restes à Réaliser)	

TOUS BUDGETS (5 budgets)	
RESULTAT	7 886 K€
EPARGNE DISPONIBLE	4 160 K€
INVESTISSEMENTS	13 032 K€
(dont Restes à Réaliser)	

Budgets en K€	BUDGETS AGREGES	BUDGET PRINCIPAL	ORDURES MENAGERES	TRANSPORTS URBAINS	REGIE ASSAINISSEMENT	REGIE EAU
Section de fonctionnement						
Recettes	47 179	29 139	4 269	5 225	4 976	3 570
Dépenses	42 529	26 252	4 437	5 070	3 766	3 004
Report résultat 2017	5 054	827	709	31	3 370	118
RESULTAT DE CLOTURE 2018	9 704	3 713	541	186	4 580	684
Section d'investissement						
Recettes	12 436	6 348	1 805	196	2 154	1 934
Dépenses	11 597	7 438	710	120	2 509	821
Report résultat 2017	-2 810	-3 006	927	-91	-21	-618
RESULTAT DE CLOTURE 2018	-1 971	-4 096	2 021	-15	-375	495
Restes à réaliser en recettes	9 087	8 082	0	0	842	162
Restes à réaliser en dépenses	8 934	6 896	569	81	466	922
RESULTAT 2018 avec les restes à réaliser	-1 818	-2 910	1 452	-96	1	-265
RESULTAT CUMULE 2018	7 886	803	1 994	90	4 581	419



SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES D'EQUIPEMENT DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES



BUDGET PRINCIPAL – LES RESULTATS & LES GRANDES MASSES BUDGETAIRES

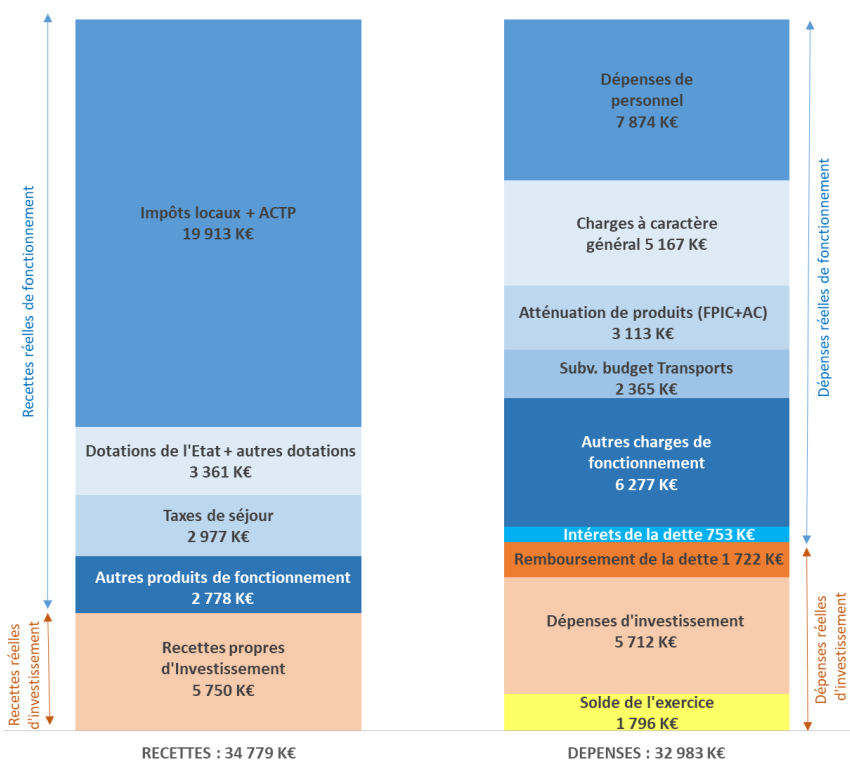
A la clôture de l'exercice 2018, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat global de 802 611 € se décomposant comme suit :

Section	Résultats reportés 2017 (1)	Résultats d'exécution 2018	Résultats de clôture 2018 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	826 611	2 886 228	3 712 840	0	3 712 840
Investissement	-3 006 217	-1 090 268	-4 096 484	1 186 256	-2 910 229
Total	-2 179 606	1 795 961	-383 645	1 186 256	802 611

EVOLUTION DES RESULTATS DU BUDGET PRINCIPAL						
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Résultat du Budget Principal	137 253 €	122 357 €	834 112 €	863 859 €	826 611 €	802 611 €

Le Compte Administratif 2018 confirme la bonne santé financière de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, malgré la progression des dépenses (+3%) et la quasi stabilité des recettes (-0,4%) de fonctionnement. On constate par ailleurs des résultats du même niveau depuis 2015, le financement des investissements sans recours à l'emprunt et la poursuite du désendettement.

LES GRANDES MASSES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET PRINCIPAL



Les dépenses réelles totales (fonctionnement et investissement) ont progressé entre 2017 et 2018 (+6.7%) pour s'établir à 32 983 K€. Elles sont constituées majoritairement des dépenses de gestion (charges de personnel, charges à caractère général, autres charges, etc...) à hauteur de 24 796 K€, des dépenses d'investissement (hors dette) pour 5 712 K€. Les annuités de la dette pour 2 475 K€, composées du remboursement en capital des emprunts (1 722 K€) et des intérêts (753 K€), complètent la structure des dépenses réelles de la Communauté de communes

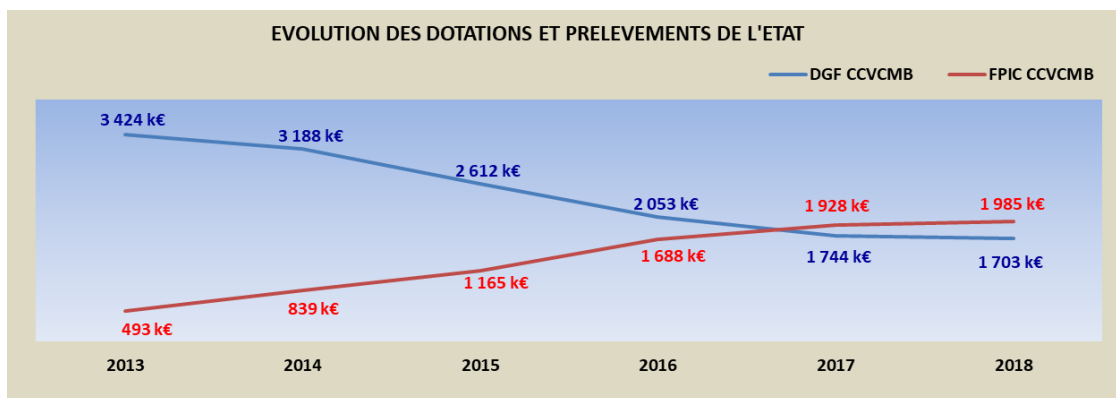
Les recettes réelles totales (fonctionnement et investissement) ont progressé moins rapidement que les dépenses réelles (+1,75%) et s'élèvent à 34 779 K€ en 2018. La section de fonctionnement, composée des produits de la fiscalité (près de 58% des recettes totales), des dotations, de la taxe de séjour et autres produits reste la principale source de recettes avec 29 029 K€, soit 83% des recettes totales. A cela s'ajoutent les ressources propres d'investissement pour 5 750 K€. Pour la troisième année consécutive, la Communauté de communes n'a pas eu recours à l'emprunt pour financer ses investissements.

RETROSPECTIVE 2013 - 2018

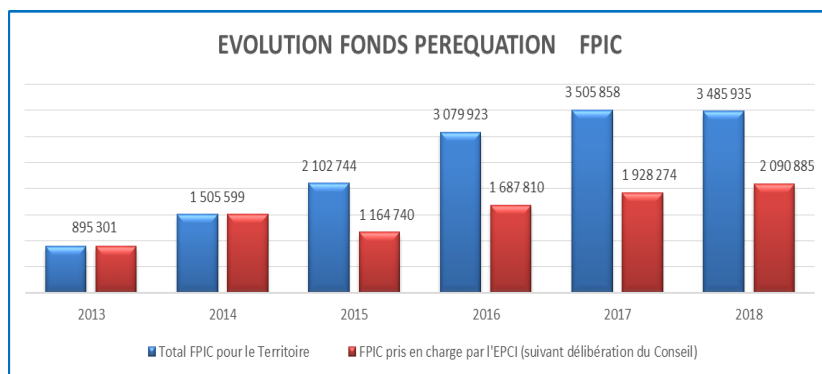
BUDGET PRINCIPAL – LE CONTEXTE

Depuis 2014, la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont Blanc a fait face à une baisse importante des dotations de l'Etat, qui ont été divisées par deux. En 2018, la baisse de la DGF a été de moindre ampleur (-41 K€ soit -2,3%).

Dans le même temps, la mise en place de la péréquation fiscale (FPIC 2012) a contribué à accentuer la baisse des ressources, même si en 2018, le FPIC s'est presque stabilisé pour la Communauté de Communes.

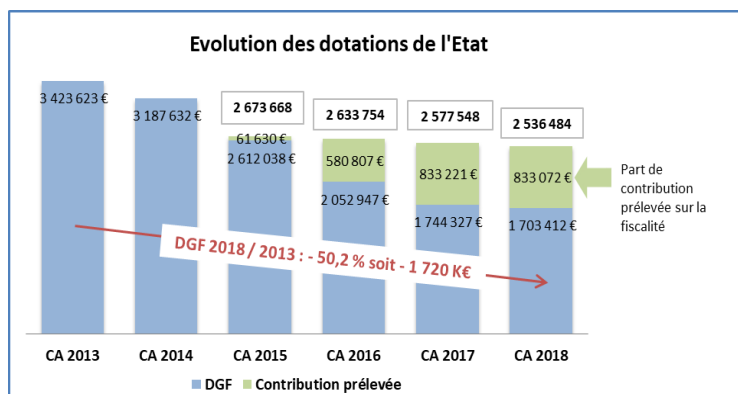


Depuis 2017, le Communauté de Communes est confrontée à un effet de ciseau.



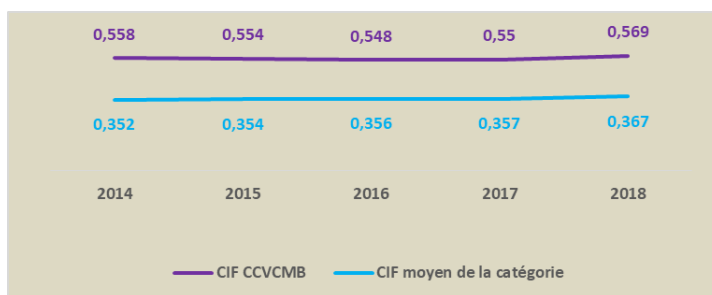
Depuis l'origine du FPIC (2012) la Communauté de Communes le prenait totalement en charge. A partir de 2015 c'est la répartition de droit commun qui est appliquée. En 2018, la Communauté de Communes a décidé de prendre en charge le FPIC des communes de Servoz et de Vallorcine, par solidarité.

A compter de 2014, une minoration au titre de la **contribution au redressement des finances publiques** sur la dotation d'intercommunalité a été instaurée. En cas d'insuffisance de la dotation d'intercommunalité, la différence est prélevée sur la fiscalité directe. A partir de l'année 2015, la contribution demandée à la CCVCMB est supérieure au montant de la DGF, on parle ainsi de « DGF négative »



Un coefficient d'intégration fiscale (CIF) fort pour la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix

Ce coefficient constitue un indicateur de la part des compétences exercées au niveau du groupement. Il permet de mesurer l'intégration d'un EPCI au travers du rapport entre la fiscalité qu'il lève et la totalité de la fiscalité levée sur son territoire par les communes et leurs groupements.



BUDGET PRINCIPAL – LE BILAN FINANCIER

LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

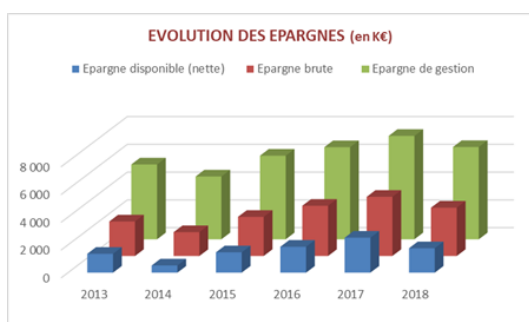
Equilibres financiers en milliers d'euros	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	% Evol. 13/18
FONCTIONNEMENT							
RECETTES DE GESTION COURANTE	22 567	22 844	24 077	27 866	29 055	29 013	28,6%
Impôts locaux + rôles supplémentaires + ACTP	15 425	15 450	16 229	18 667	19 835	19 913	29,1%
D.G.F. et autres dotations (Chapitre 74)	3 986	3 896	3 897	3 963	3 864	3 361	-15,7%
Impôts Indirects (Taxes de séjour...)	1 567	1 706	2 025	2 465	2 660	2 977	90,0%
Produits des services (Chapitre 70)	1 420	1 513	1 693	2 224	2 145	2 158	52,0%
Autres produits (Chapitre 75 + travaux en régie)	169	279	234	547	551	604	257,4%
DEPENSES DE GESTION COURANTE	17 177	18 320	18 057	21 233	21 610	22 366	30,2%
Charges de Personnel (moins atténuation de charges)	5 163	5 247	5 258	6 692	7 314	7 874	52,5%
Charges à caractère général (Chapitre 011)	3 751	4 272	3 828	4 614	4 661	5 167	37,7%
Atténuation de produits FPIC et ACTP (Chapitre 014)	1 321	1 931	2 339	3 183	3 651	3 113	135,7%
Autres charges (Chapitre 65)	6 942	6 870	6 633	6 744	5 984	6 212	-10,5%
EPARGNE DE GESTION	5 390	4 524	6 020	6 633	7 445	6 647	23,3%
Subvention budget annexe Transports	2 408	2 491	2 502	2 264	2 261	2 365	-1,8%
Intérêts de la dette	395	495	525	529	496	462	17,0%
Intérêts dette remboursée à Chamonix	228	196	165	147	116	91	-60,1%
Intérêts dette EHPAD				214	251	199	NS
Charges financières	0	0	1	4	0	0	
Solde produits/charges exceptionnelles	127	372	-10	143	-61	-50	-139,4%
EPARGNE BRUTE (Capacité d'autofinancement)	2 486	1 714	2 817	3 618	4 260	3 480	40,0%
INVESTISSEMENT							
Remboursement Capital de la dette	404	521	728	906	948	977	141,8%
Capital dette remboursée à Chamonix	722	675	626	588	530	473	-34,5%
Remboursement Capital dette EHPAD				258	265	272	NS
EPARGNE DISPONIBLE (Nette)	1 360	518	1 463	1 866	2 517	1 758	29,3%
Ressources propres d'investissement	2 538	3 543	2 854	3 005	5 110	5 750	
Emprunts nouveaux	2 000	3 500	4 000	0	0	0	
Dépenses d'investissement	6 142	6 290	3 524	3 648	4 355	5 712	
Dont dépenses d'équipements							
SOLDE DE L'EXERCICE	-244	1 271	4 793	1 223	3 272	1 796	
Résultat reporté N-1	-419	-2 906	-3 034	191	-1 714	-2 179	
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	-663	-1 635	1 759	1 414	1 558	-383	
Solde des restes à réaliser	800	1 757	-925	-550	-731	1 186	
RESULTAT NET GLOBAL	137	122	834	864	827	803	
Endettement (hors transfert)	9 911	12 889	16 162	15 340	14 411	13 427	
Dette transférée par Chamonix	4 346	3 671	3 044	2 470	1 948	1 481	
Dette EHPAD				9 190	8 925	8 654	
ENDETTEMENT AU 31 DECEMBRE	14 257	16 560	19 206	27 000	25 284	23 562	

La capacité d'épargne permet de mesurer la partie des ressources que la collectivité ne consomme pas dans son train de vie courant et donc de déterminer la partie des ressources qui peut être affectée au financement des investissements. Il s'agit de la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement.

Plusieurs niveaux d'épargne sont à prendre en considération :

- l'épargne de gestion : il s'agit de la différence entre recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêts de la dette),
- l'épargne (l'autofinancement) brute : il s'agit de l'épargne de gestion diminuée des intérêts de la dette et des éléments exceptionnels,
- l'épargne disponible ou épargne nette : il s'agit de l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette. Cette dernière représente le montant réellement disponible pour investir.

EVOLUTION DES DIFFERENTES EPARGNES



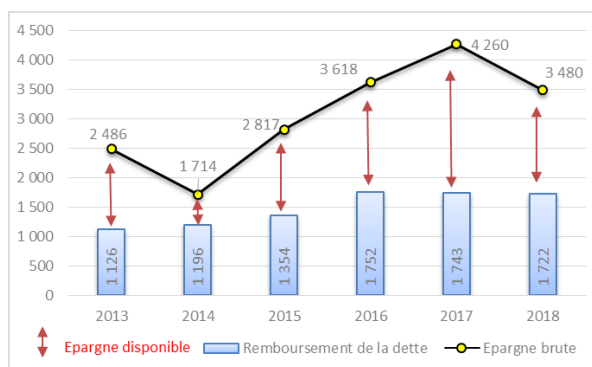
L'épargne disponible de la Communauté de communes : 1 758 K€ a progressé de près d'un tiers sur la période et ce malgré l'intégration de la dette de l'EHPAD depuis 2016.

Le montant prévisionnel de l'autofinancement était de 1 000 K€ lors du vote du BP 2018.

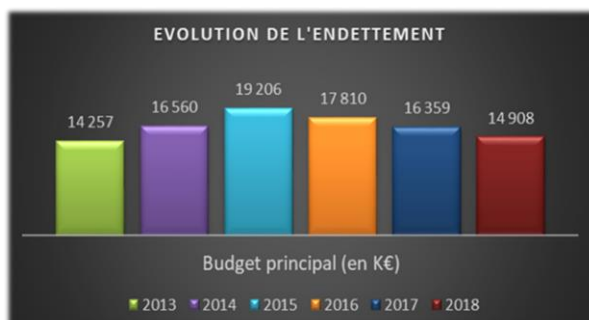
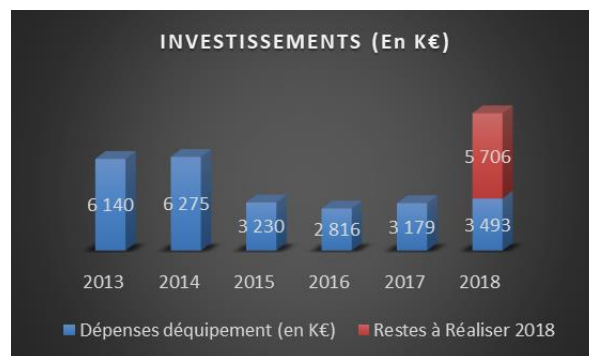
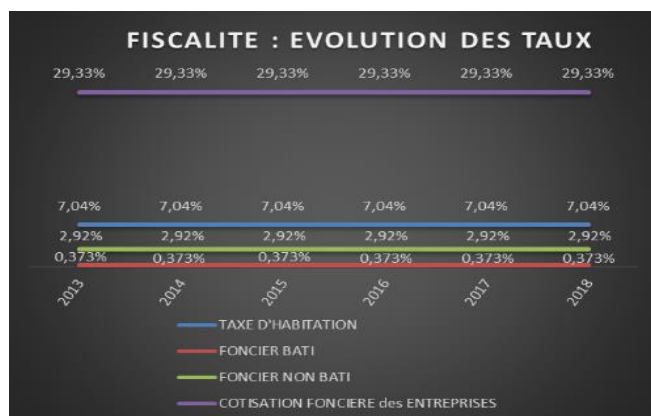
La Communauté de communes poursuit l'amélioration de ces soldes d'épargne, avec une progression sur la période de :

- Epargne de gestion : +23%
- Epargne brute : +40%
- Epargne disponible : +30%,

Pour rappel l'année 2017 a atteint des seuils élevés grâce à l'encaissement de rôles supplémentaires de fiscalité importants.



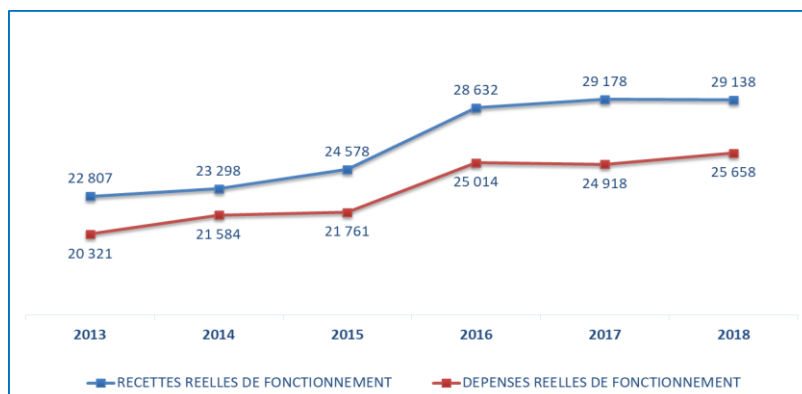
Les efforts de gestion engagés depuis 2015 permettent à la Communauté de communes, malgré les contraintes financières désormais structurelles, de respecter ses engagements, en matière de **stabilité des taux d'imposition** (sans augmentation depuis 2013), d'un **effort d'investissement adapté** et de la **poursuite du désendettement**.



COMPTE ADMINISTRATIF 2018

BUDGET PRINCIPAL –SECTION DE FONCTIONNEMENT

EVOLUTION
DES RECETTES ET
DES DEPENSES REELLES
DE FONCTIONNEMENT
(en K€)



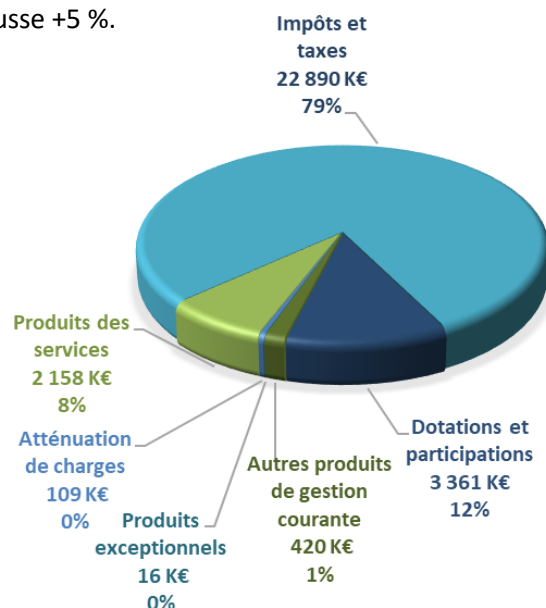
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

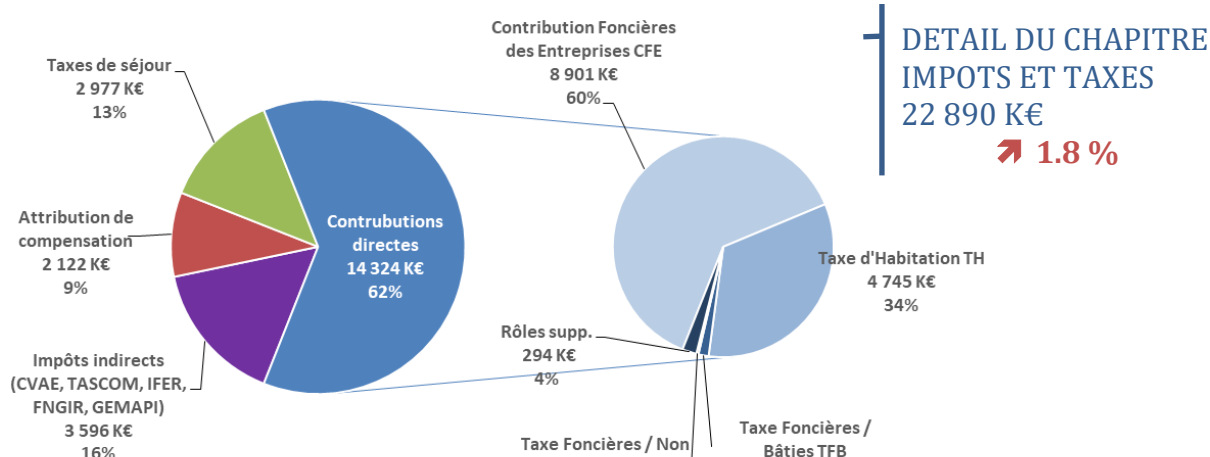
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Evol. 17/18
Atténuation de charges	106 967	109 296	2,2%
Produits des services	2 145 472	2 157 817	0,6%
Impôts et taxes	22 494 867	22 890 305	1,8%
Dotations et participations	3 864 229	3 361 245	-13,0%
Autres produits de gestion courante	450 375	420 357	-6,7%
Produits exceptionnels	15 341	16 280	6,1%
Total des recettes réelles de fonctionnement	29 077 250	28 955 300	-0,4%

La baisse de –13 % des dotations et participations en 2018 provient du mode de calcul de la dotation d’intercommunalité. En effet, en 2018, la dotation d’intercommunalité (695 K€) est comptabilisée en dépenses en déduction de la contribution au redressement des finances publiques, contrairement à l’année 2017 où elle était comptabilisée en recettes dans les dotations de l’Etat.

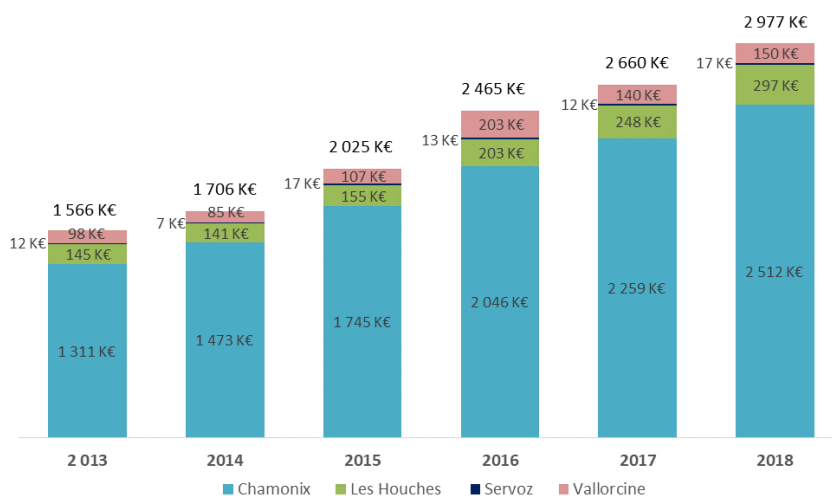
Après retraitement, ce chapitre est en hausse +5 %.

STRUCTURE
DES RECETTES
DE FONCTIONNEMENT
28 955 K€





**EVOLUTION DE LA
TAXE DE SEJOUR
2 977 K€ EN 2018**
↗ 11.9 %



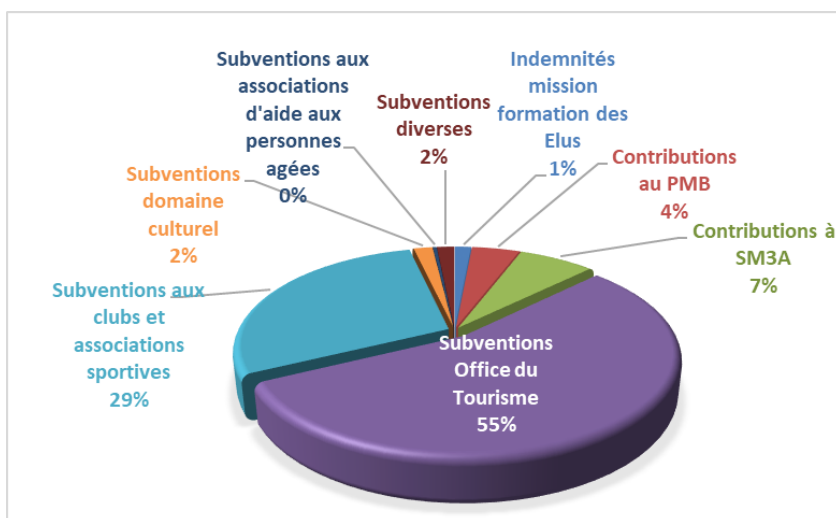
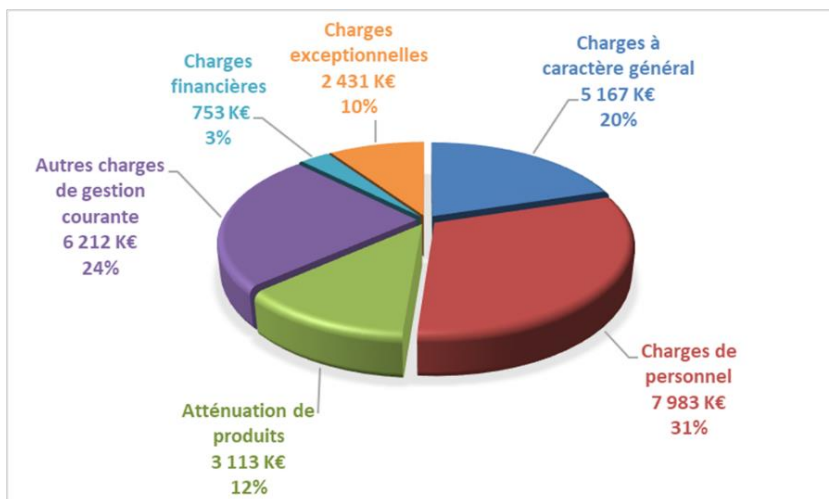
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Evol. 17/18
Charges à caractère général	4 661 444	5 166 992	10,8%
Charges de personnel	7 420 601	7 983 158	7,6%*
Atténuation de produits	3 651 276	3 113 055	-14,7%
Autres charges de gestion courante	5 983 834	6 211 723	3,8%
Charges financières	863 330	752 516	-12,8%
Charges exceptionnelles	2 337 331	2 430 746	4,0%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	24 917 816	25 658 189	3,0%

* L'augmentation des charges de personnel intègre, la modification du périmètre suite transferts de compétences (ski de fond) et l'ajustement de la mutualisation avec la prise en compte des heures des services techniques des communes au réel et le personnel d'entretien pour le Centre Sportif.

Le transfert de la compétence ski de fond pèse également sur les charges à caractère général.

**STRUCTURE
DES DEPENSES
DE FONCTIONNEMENT**
25 658 K€



**DETAIL DES
SUBVENTIONS
VERSEES** 5 423 K€
↗ 3.8 %

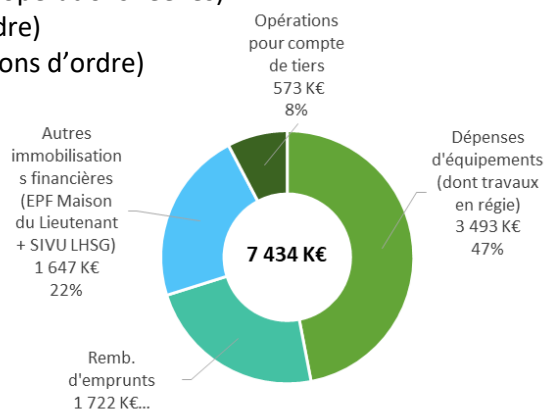
BUDGET PRINCIPAL –SECTION D'INVESTISSEMENT

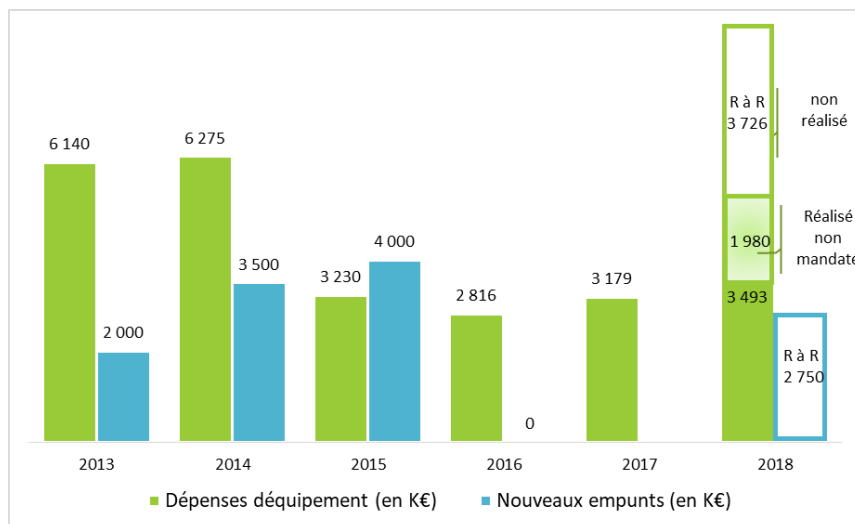
Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. L'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine de la commune.

Les dépenses de la section d'investissement en 2018 s'élèvent à 7 438 260 € dont :

- **3 309 604 €** dépenses d'équipement (opérations réelles)
- **1 721 651 €** remboursement de la dette en capital (opérations réelles)
- **1 646 711 €** autres immobilisations financières et divers (opérations réelles)
- **572 857 €** opérations pour compte de tiers (opérations réelles)
- **183 361 €** travaux en régie (opérations d'ordre)
- **4 075 €** opérations patrimoniales (opérations d'ordre)

**REPARTITION DES
DEPENSES REELLES
D'INVESTISSEMENT**
7,4 M€ soit
543 € par habitant





Sur la période 2013 – 2018, la moyenne des dépenses d'équipement réalisées s'élève à 4 926 K€ par an.

Comme en 2016 et 2017, aucun emprunt nouveau n'a été souscrit sur l'exercice 2018.

Le total des restes à réaliser se monte à 5 706 K€.

Il convient toutefois de distinguer les réalisations non mandatées sur l'exercice qui se montent à 1 980 K€, ce qui porte le taux d'exécution de l'exercice à 59 %.

En tenant compte de l'ensemble des restes à réaliser le taux de réalisation s'élève à 86 %, soit un total de 9 199 K€.

Les recettes de la section d'investissement s'élèvent à 5 749 674 € en 2018, et sont composées comme suit :

- **3 737 710 €** d'excédent de fonctionnement capitalisé
- **388 955 €** de subventions
- **350 975 €** de FCTVA
- **1 227 544 €** de remboursement au titre des opérations pour compte de tiers
- **44 519 €** d'autres recettes diverses
- **0 €** nouveaux emprunts

Le financement des opérations d'investissement se fait donc grâce à quatre leviers : l'autofinancement, le Fond de Compensation de la TVA (FCTVA), les subventions d'investissement, l'emprunt.

L'excédent dégagé en section de fonctionnement doit permettre de rembourser le capital de la dette.

(En K€)	Réalisations 2013	Réalisations 2014	Réalisations 2015	Réalisations 2016	Réalisations 2017	Réalisations 2018
Epargne brute	2 486	1 714	2 817	3 618	4 260	3 480
Remb. Capital de la dette	1 126	1 196	1 354	1 752	1 743	1 722
Epargne disponible (CAF Nette)	1 360	518	1 463	1 866	2 517	1 758

En 2018, l'épargne brute de 3 480 K€ couvre le remboursement de la dette de 1 722 K€. L'épargne disponible pour le financement des investissements s'élève à 1 758 K€.

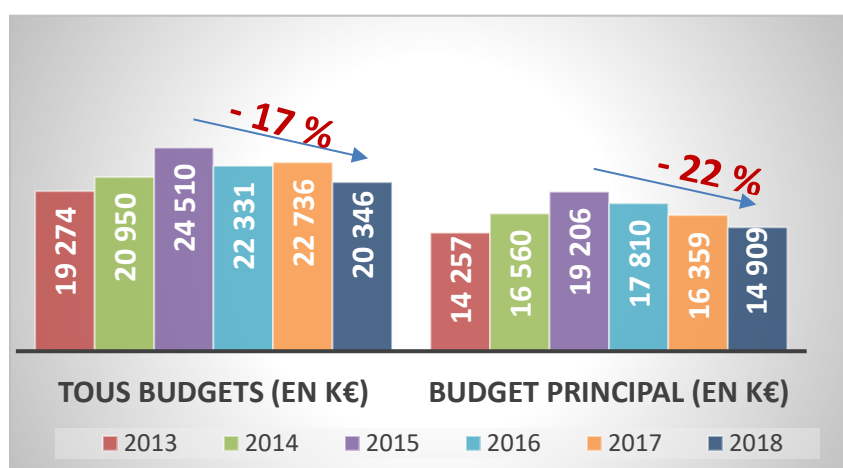
La dette contractée par la communauté de communes est nécessaire au financement de ses investissements en complément de l'autofinancement disponible. Ces engagements affectent directement les équilibres financiers.

En 2018, comme en 2016 et 2017, la communauté de communes disposait d'un fonds de roulement excédentaire et n'a pas eu besoin de faire appel à une ligne de trésorerie.

Structure de la dette de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix

Au 31 décembre 2018, pour le **Budget Principal**, la dette (hors EHPAD) s'élève à 14,9 M€ avec un taux moyen de 3,50 % et 88 % de l'encours est à taux fixe et 12 % à taux variable.

Pour l'ensemble des **Budgets**, au 31 décembre 2018, la dette (hors EHPAD) s'élève à 20,3 M€ avec un taux moyen de 3,47 % et 87 % de l'encours est à taux fixe et 13 % à taux variable.



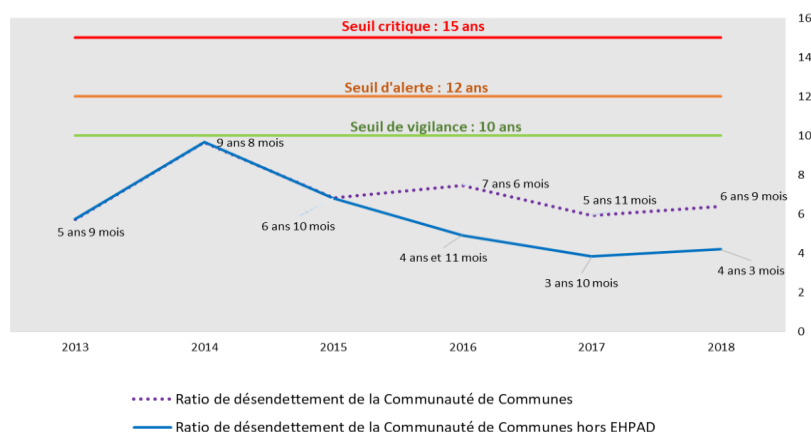
EVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE

Sur l'année 2018, la Communauté de Communes s'est désendettée de :
1 450 K€ sur le budget principal et de
2 390 K€ pour tous les budgets

CAPACITE DE DESENDETTEMENT

Endettement au 31 décembre /
Épargne brute

Ce ratio représente la durée théorique que mettrait la Communauté de Communes pour rembourser l'ensemble de son encours de dette, si la totalité de l'épargne brute dégagée sur la section de fonctionnement y était consacrée.



LES RATIOS LEGAUX

Dans un souci de transparence financière, la Loi du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République (dite Loi A.T.R.) a instauré l'obligation de faire figurer, en annexe des documents budgétaires, quelques données synthétiques sur la situation financière. Les villes et les groupements de plus de 10 000 habitants doivent présenter les 11 ratios figurant ci-dessous.

Le nombre d'habitants (Population INSEE) retenu pour le calcul des ratios est de :

2013 : 13 864 h 2014 : 13 816 h 2015 : 13 754 h 2016 : 13 731 h 2017 : 13 857 h 2018 : 13 681 h

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
1/ Dépenses réelles de fonctionnement / Population <i>Mesure le niveau de service rendu</i>	1 466	1 562	1 528	1 822	1 798	1 875
2/ Produit des impôts directs / Population <i>Mesure l'importance des recettes émanant du contribuable levées par la collectivité</i>	934	895	995	1 119	1 175	1 185
3/ Recettes réelles de fonctionnement / Population <i>Mesure les ressources dont dispose la Collectivité, à comparer aux dépenses de fonctionnement dans leur rythme de croissance</i>	1 645	1 686	1 728	2 077	2 098	2 116
4/ Dépenses d'équipement brut / Population <i>Mesure de l'effort d'équipement</i>	443	447	251	202	229	255
5/ Encours de la dette nette / Population <i>Mesure l'endettement de la Collectivité</i>	1 028	1 199	1 396	1 297	1 181	1 090
6/ Dotation Globale de Fonctionnement / Population <i>Mesure la part de la contribution de l'Etat au fonctionnement de la Collectivité</i>	203	186	150	147	142	141
7/ Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement <i>Mesure la charge de personnel de la Collectivité, c'est un coefficient de rigidité car c'est la part de dépense incompressible quelle que soit la population de la Collectivité</i>	25,96%	24,68%	25,44%	27,36%	29,78%	31,11%
9/ Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement <i>Mesure la capacité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée.</i>	94,04%	97,78%	94,12%	93,87%	91,69%	94,56%
10/ Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement <i>Mesure l'effort d'équipement de la Collectivité au regard de sa richesse</i>	26,92%	26,52%	14,55%	9,31%	10,94%	12,06%
11/ Encours de la dette / Recettes de fonctionnement <i>Mesure la charge de la dette de la Collectivité relativement à sa richesse</i>	62,51%	71,08%	80,82%	62,46%	56,26%	51,49%

LES BUDGETS ANNEXES

BUDGET ORDURES MENAGERES

Section	Résultats reportés 2017 (1)	Résultats d'exécution 2018	Résultats de clôture 2018 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	708 521	-167 411	541 111	0	541 111
Investissement	926 618	1 094 654	2 021 272	-568 781	1 452 491
Total	1 635 139	927 243	2 562 382	-568 781	1 993 602

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Evol. 17/18
Taux TEOM	8,60%	8,60%	8,60%	8,60%	8,40%	8,40%	0,0%
Produits TEOM	3 699 183 €	3 782 129 €	3 848 234 €	3 929 872 €	3 935 122 €	4 017 193 €	2,1%

Après une baisse en 2017, le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères n'a pas évolué.

En 2018, un premier acompte de la part imputable au budget Ordures Ménagères pour la construction des ateliers techniques (1 184 K€) a été comptabilisé en section de fonctionnement. C'est une indemnité compensatrice conformément à la convention de superposition d'affectation validée en 2018.

Récapitulatif des investissements :

- Opération n° 6001 Matériel et véhicules 514 274 €
- Opération n° 6003 Travaux molocks 79 349 €

Total des investissements 593 622 €

Ces investissements ont été réalisés sans recours à l'emprunt.

BUDGET TRANSPORTS URBAINS

Section	Résultats reportés 2017 (1)	Résultats d'exécution 2018	Résultats de clôture 2018 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	30 972	154 834	185 805	0	185 805
Investissement	-91 308	76 211	-15 097	-81 116	-96 213
Total	-60 336	231 044	170 708	-81 116	89 592

En 2018, le budget principal a versé une subvention d'équilibre au budget transports de 2 365 K€ contre 2 261 K€ en 2017 (+4,6%)

Le résultat exceptionnel de 2018 provient de l'encaissement d'un premier acompte sur la subvention Région AURA pour le transport scolaire 2018/2019 (84 K€). Auparavant, cette enveloppe était versée plus tard dans l'année scolaire en n+1.

Récapitulatif des investissements :

- Création quai bus rue Mummery 24 537 €
- Appel d'offre fournitures et pose Bornes Infos Voyageurs (BIV) 720 €

Total des investissements 25 257 €

BUDGET REGIE ASSAINISSEMENT - RAVCMB

Section	Résultats reportés 2017 (1)	Résultats d'exécution 2018	Résultats de clôture 2018 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Exploitation	3 369 836	1 210 487	4 580 323	0	4 580 323
Investissement	-20 802	-354 607	-375 409	376 089	680
Total	3 349 034	855 879	4 204 913	376 089	4 581 003

2018 est la première année d'exploitation sous contrat de gérance. Ce budget à la particularité d'avoir un gros volume d'amortissement lié à la STEP. Lors de l'affectation des résultats, une part (d'environ 4,2 M€) sera donc ventilée sur une opération dédiée au renouvellement de la STEP.

Récapitulatif des investissements :

• Frais d'étude et d'insertion, concessions et droits similaires	29 985 €
• Matériel de bureau et informatique	3 319 €
• Mobilier bureau accueil	5 429 €
• Matériel divers pour réseaux assainissement	281 040 €
• Travaux sur réseaux des Houches dont secteur Vaudagne, secteur Coupeau Tupilak, collecteur barrage	281 642 €
• Travaux sur réseaux de Vallorcine dont secteur route du Col, route du Crot, route des Biolles, rue de la Gare	28 676 €
• Travaux sur réseaux de Servoz dont secteur ancienne mairie, sécurisation traversée carrefour ancien chemin RD 13	18 186 €

Total des investissements

648 277 €

Comme en 2017 et 2016 ces investissements ont été réalisés sans recours à l'emprunt.

BUDGET REGIE EAU – O2VCMB

Section	Résultats reportés 2017 (1)	Résultats d'exécution 2018	Résultats de clôture 2018 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	118 474	565 845	684 319	0	684 319
Investissement	-618 469	1 112 998	494 529	-759 451	-264 922
Total	-499 995	1 678 843	1 178 848	-759 451	419 397

2018 est la première année d'exploitation sous contrat de gérance. Les investissements ont été réalisés sans recours à l'emprunt.

Récapitulatif des investissements :

• Frais d'étude et d'insertion, concessions et droits similaires	7 299 €
• Matériel de bureau et informatique	3 206 €
• Matériel divers pour réseaux d'eau	208 459 €
• Travaux sur réseaux des Houches dont secteur les Chavants, route de Coupeau Tupilak, route de Bellevarde	51 325 €
• Travaux sur réseaux de Chamonix dont secteur les Gaillands, les Praz, route des Lacs, route des Coverays, route des Nants, chemin Piralotaz	214 048 €
• Travaux sur réseaux de Servoz dont secteur ancienne mairie, sécurisation traversée carrefour ancien chemin RD13	91 006 €

Total des investissements

575 343 €

Ces investissements ont été réalisés sans recours à l'emprunt.